

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Loïs.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 31 OCTOBRE 1913.

A la Mémoire de Salaberry

Dimanche dernier, 26 octobre 1913, était le centenaire de la victoire canadienne remportée à Chateauguay par le Colonel de Salaberry sur une armée américaine de 8000 soldats commandée par le général Hampton.

L'Association St-Jean Baptiste de Montréal avait décidé une manifestation devant le monument érigé à quelques pas du vieux fort de Chambly, à la mémoire du vaillant Colonel. Malheureusement un temps atroce, et des chemins impossibles ont empêché la foule de se rendre à cette manifestation. Quatre ou cinquante personnes s'y trouvaient cependant. La famille du héros de Chateauguay était représentée là par M. René de Salaberry, du Ministère de la Justice, à Ottawa, petit fils, Mlle Hermine de Salaberry, petite-fille, Mlle Pauline, fille du juge Archer, dont la femme est sœur de Salaberry (Thérèse), petite-fille; M. Hertel Laroque de Roquebrune, mari d'une des petites filles de Salaberry; MM. Hertel et Hervé, fils de M. Laroque de Roquebrune, Mlle Henriette, fille de M. Laroque de Roquebrune; M. Jean de Salaberry, arrière-petits-fils; le colonel C. T. de la Naudière, descendant d'un des compagnons d'armes de Salaberry, M. l'abbé Olivier Moreau, P. S. S., un ami de la famille.

Le Comité d'organisation, M. Olivier Asselin en tête, déposa au pied du monument une couronne de fleurs au nom de la société St-Jean-Baptiste. Des discours furent prononcés par l'abbé Laforce, curé de Chambly, M. Olivier Asselin, M. J. O. Dion, gardien du fort, M. John Boyd, publiciste, de Montréal, M. René de Salaberry, M. W. D. Light-hall, M. P. E. Lamarche, député de Nicolet, M. Armand Lavergne, député de Montmagny.

A la suite de ces discours l'on se rendit au cimetière de Chambly, où un Libéra fut chanté par la foule; on récita aussi les *De Profundis*, et Madame Hertel La Rocque de Roquebrune, déposa au nom de la branche canadienne de la famille de De Salaberry une couronne de fleurs sur la pierre tombale. Les clairons du 65^eme se firent entendre, et le curé Laforce s'adressant à la foule et aux descendants de la famille de De Salaberry promit de conserver pieusement les restes du héros. M. René de Salaberry s'avança à son tour, et au nom des membres de sa famille remercia le curé de ses nobles promesses et lui dit toute la reconnaissance de sa famille.

L'hymne national canadien et le God Save the King, exécutés par la fanfare d'écoliers terminèrent cette cérémonie.

Les 65^e et 85^e régiments de Montréal avaient envoyé plusieurs représentants.

L'an prochain, l'on se propose de faire une grande démonstration sur le champ de bataille même de Chateauguay.

Le Clairon de samedi dernier, cherche à excuser la préférence que le gouvernement sur l'avis de M. Bouchard donne à la rue Laframboise, dans l'offre des deniers nécessaires pour macadamiser certaines rues.

Sauf une, toutes les raisons apportées en faveur de la rue Laframboise existent, avec plus de force même, en faveur de la rue Bourdages: et il en est d'autres en faveur de cette dernière où l'infériorité de la rue Laframboise est manifeste.

Au point de vue "rural", M. Bouchard tire son argument par les

cheveux: la rue Laframboise est en plein "champ", sur une bonne partie de son parcours; elle a cela de "rural", mais la rue Bourdages est la ligne la plus directe pour atteindre la ville; elle a été depuis la fondation de St-Hyacinthe l'unique entrée à St-Hyacinthe pour les paroisses au Nord-Ouest de la cité. Elle est le chemin le plus court, d'un demi-mille au moins, pour atteindre l'Ecole de Laiterie; et comme hiver, c'est là qu'on continuera à passer.

Et que M. Bouchard dise le contraire ou non, l'entretien de la rue Bourdages aura d'ici à longtemps plus d'importance que celui de la rue Laframboise.

C'est une affirmation inexacte de dire que la rue Laframboise raccourcit d'un demi-mille pour aller au marché.

La population établie sur la rue Bourdages jusqu'à la rue Héloïse a des intérêts plus considérables que ceux de la rue Laframboise et antérieurs à eux.

Si la rue Bourdages est macadamisée jusqu'aux limites de la ville, la cité se trouve déchargée d'un fardeau plus onéreux et d'une obligation bien plus pressante que celle de macadamiser la rue Laframboise.

Ce sont ces raisons et nulles autres qui ont appuyé nous en sommes convaincus, la décision du Conseil de refuser l'offre qui a été faite.

Si M. Bouchard persiste à donner la préférence à la rue Laframboise contre les intérêts de la rue Bourdages, c'est qu'il est plus intéressé à la rue Laframboise qu'au bien de la cité.

Si le Conseil se voit refuser l'appui de M. Bouchard, qu'il s'adresse directement à Québec; c'est la voie tout indiquée quand un député ne comprend pas mieux son devoir évident.

LOUIS VEUILLOT LE PUBLICISTE

Nos lecteurs liront avec intérêt ce qu'écrivait Edouard Drumont, au lendemain de la mort du grand publiciste catholique, dont on commémorera le centenaire de naissance, dans quelques jours, en France.

Drumont caractérise bien l'action exercée par Louis Veillot, sur son temps, et le tournant créé par sa vigoureuse plume sur les forces catholiques françaises, — la passivité à l'action intrépidité.

"Adieu! Dans ce beau partage des dons qui font l'artiste, je n'ai reçu qu'un maigre lot. Tel qu'il est pourtant, et même sur l'ingrat terrain où mon ingrat instrument s'exerce, j'ai plus d'une fois goûté la joie de l'art. J'ai senti que je serais, j'ai senti que j'aimais, j'ai senti que j'ouvrais des esprits et des cœurs et que j'y laissais quelque chose de bon. Et dans d'autres rencontres j'ai senti que plus d'un ennemi injuste et arrogant se retirait, emportant une marque vengeresse. Et je crois, en vérité, que je n'échangerai pas, contre les rentes les plus victorieuses, cette pauvre plume qui ne m'a pas toujours trahi."

Ainsi écrivait, il y a quelques années, Louis Veillot, avec la modestie digne et fière qui lui était particulière, et voici qu'après avoir, depuis un long temps déjà, laissé tomber de ses doigts lassés cette plume qui fut si vaillante, il est entré pour toujours dans l'éternel repos. Voici qu'on peut graver sur la tombe qui vient de s'ouvrir les vers qui terminent *Cà et là*:

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil;
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus: "J'ai cru, je vois."

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi:
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

A plus d'une reprise, comme les ymagiers de génie du passé, qui se représentaient eux-mêmes dans un coin de l'église enrichie par eux de merveilles, Veillot s'est peint lui-même dans son œuvre. Il n'a point cherché une de ces attitudes solennelles et théâtrales qu'affectionnent les grands hommes d'aujourd'hui, il n'a point tracé de lui un de ces portraits de convention que l'esprit de

parti impose aux badauds en riant tout bas, il s'est montré tel qu'il fut toujours, respectueux pour tout ce qui est vraiment grand, railleur impitoyable pour tout ce qui est vil, prétentieux et ridicule.

Relisez encore cette page, qui semble résumer tout entier le grand Français qui vient de disparaître: "Il y a deux races en ce monde, depuis Abel et Caïn; deux races adverses et ennemies: l'une qui est faite pour croire, pour respecter, pour aimer, pour adorer, pour porter humblement et vaillamment les jougs du devoir; l'autre, incrédule, haïsseuse, impie, qui blasphème et qui raille, et qui ne se soumet qu'à la force, pour laquelle elle se sent moins de haine que pour le devoir; au fond, révoltée contre la société, c'est-à-dire contre l'homme autant que contre Dieu. Les livres nés de cette race ne m'ont jamais plu et ne peuvent me plaire, puisque j'appartiens à l'autre."

"Dans la race dont je suis il y a des tributs militaires; je suis d'une de ces tributs. Parce que tout mon sang frémit contre le mensonge, on m'a appelé révolutionnaire; parce que j'ai refusé tout hommage aux idoles, on m'a outrageusement comparé au charlatan qui s'est fait un talent et une renommée d'aller par les rues et les places publiques hurler contre Dieu. Grâce à l'éducation que la société inflige aux enfants du peuple, et que ce malheureux et moi avons également reçue, j'aurais pu sans doute devenir un révolutionnaire, mais pas comme lui. Nous ne sommes pas de même race. Je n'aurais pas enfoui mon âme dans l'imbécile stérilité du blasphème. On ne fait que des esclaves parmi les peuples auxquels on ôte Dieu; ce n'est pas là ce que je me serais proposé, si ma raison avait fléchi devant les problèmes dont le spectacle du monde l'obsédait. J'aspirais à la liberté et à la justice; je n'aurais pas cherché ces filles du ciel dans la boue; je n'aurais pas cru que Dieu me laissait le soin d'inventer la liberté et la justice. La foi catholique, en m'en seignant que les nations sont guérissables, m'a préservé de la dangereuse folie de vouloir refaire l'espèce humaine et du crime de la méprisier."

Ce caractère énergique et ferme, plus encore que le redoutable talent du polémiste, explique, en même temps que les haines qu'exalta Veillot, l'influence qu'il exerça sur son temps.

Jusqu'à lui, la religion était un peu considérée comme un héritage qui se transmettait à certaines familles, pour lesquelles elle constituait une sorte de tenue, d'habitude de fidélité respectable à des souvenirs, à des traditions qu'on acceptait sans discuter. On imaginait volontiers le prêtre et le grand seigneur s'appuyant l'un sur l'autre pour disparaître dans un lointain poétique.

Les Prudhommes prétendus libéraux, les Coquets dont Veillot a esquissé tant de fois la grotesque silhouette, les commis voyageurs malins, prenaient volontiers des mines dédaigneuses sur ces questions; ils parlaient avec une bienveillante pitié de ces superstitutions surannées; ils avaient des indulgences adorables, de hauts haussesments d'épaules, d'une bouffonnerie achevée.

Avec sa v rve gauloise, sa belle humeur, son esprit toujours éveillé, Veillot vint retourner la situation, se déclara hautement bon chrétien, vrai chrétien comme nos pères l'avaient été, et mit bientôt tous les rieurs de son côté.

En ce pays de mode, d'opinion, où les gens qui n'ont peur de rien tremblent à l'idée d'être ridicules, le bien moral produit par ce franc luron, carré par la base, spirituel comme le diable et pieux comme un saint, fut considérable.

La persécution aidant, on ne voit plus le personnage crépusculaire et douteux du monsieur qui, dès qu'on abordait ce sujet, disait: "Certainement... Cependant... certaines croyances ont... du bon, si j'ose m'exprimer ainsi!... Je ne serais pas éloigné d'admettre..." On dit couramment maintenant: "Je suis catholique, vous me plaignez; vous êtes franc maçon, je vous plains: chacun son goût. Si vous êtes de bonne compagnie, nous pourrions échanger quelques arguments: vous me parlez sans doute de Torquemada, et j'aurai le plaisir de vous dire deux mots de Robespierre. Si vous êtes mal élevé, nous nous contenterons d'échanger des injures."

Pour moi, c'est là l'œuvre vraiment nouvelle et féconde de ce courageux soldat d'une grande cause. D'innombrables religieux ont pratiqué dans les cloîtres d'admirables vertus, mais tout le monde ne regard

de pas dans les cloîtres. Le mérite de Veillot fut de montrer à tous, de mettre en plein forum parisien un chrétien vivant de la vie de tout le monde, et en même temps absolument fidèle aux devoirs de l'Eglise; un chrétien qui, de l'avoué de tous, n'était ni un niais, ni un timide, ni un sot, ni un ambitieux, ni un intéressé, ni un hypocrite.

Jamais homme ne fut mieux organisé pour une semblable tâche. Le style des maîtres d'autrefois semble s'être transmis directement à l'incomparable écrivain qui personnifie si noblement le bon sens, les sentiments élevés, les croyances de la vieille France. Amis ou ennemis sont d'accord pour reconnaître l'originalité, la puissance, l'éclat, la souplesse de ce talent tour à tour éloquent ou comique, sublime et familier. Louis Veillot, c'est tout à la fois Bossuet, Molière et la Brayère: il monte souvent aussi haut que le premier, il amuse comme le second, il peint comme le troisième.

A chaque pas on rencontre des tours charmants, des bonnes fortunes d'expressions incroyables, des surprises de phrases ravissantes, des traits mordants, des aperçus délicats et fins. Un mot suffit à Veillot pour peindre, pour flageller, pour terrasser, pour attendrir, pour faire justice, dans une raillerie, d'une personnalité médiocre ou d'un mauvais ouvrage. Il y a tels de ces portraits en dix lignes qui resteront aussi longtemps que certains caractères de la Bruère.

Cette œuvre, d'une variété infinie, touche à tout, aborde tous les sujets, rejoint toutes les questions. Nous voici dans le *Parfum de Rome*, sur la voie Appia, que suivait les triomphateurs au temps où Rome conquérait le monde. La phrase alors s'enveloppe de sérénité, et la mélancolie grandeur des ruines descend sur ces pages majestueuses, adressées par l'auteur à ses filles:

"Au delà des aqueducs, loin, loin, on voit des montagnes couvertes de verdure et de neige. Rien n'est si grand. Je vous en ferai voir quelques desseins; malheureusement le soleil n'y sera pas.

"Le soleil n'a point vieilli comme ces ouvrages des hommes. Il est aussi jeune et aussi joyeux que quand il les a vus s'élever. Il rit sur ces montagnes, sur ces neiges, sur ces herbes et sur ces sépultures, et il y fait pousser des fleurs.

"J'ai pensé à vous parmi ces merveilles; j'ai prié pour vous. J'ai demandé au bon Dieu de vous donner la jeunesse éternelle sous le soleil de son éternité, et j'ai cueilli pour vous ces violettes au pied du tombeau de Cécilia Métella."

Ouvrez les *Odeurs de Paris*, et le boulevard moderne, avec son mouvement tumultueux, son atmosphère factice, son va-et-vient de multitudes, revit sous la plume de ce spectateur si merveilleusement habile à observer et à décrire.

Plus loin, Solemne apparaît telle qu'était la vieille abbaye du onzième siècle, restaurée par dom Guéranger, alors que, avant les décrets, artistes et écrivains se donnaient rendez-vous là pour méditer et pour travailler.

Le don dominant, chez Veillot, est le don qu'avaient nos pères de saisir tout de suite le ridicule ou la fourberie, de n'être point dupes des charlatans, des farceurs, des exploitateurs. Dans ce pays envahi par le pathos, la déclamation, la fausse littérature exprimant des sentiments faux, il aime ce qui est vrai, sain, net, ce qui a un goût de terroir et un accent bien français.

Son ennemi, c'est l'ennemi du pauvre peuple, le professeur de révolutions, l'avocat verbeux qui pousse l'ouvrier à l'insurrection et le fait fuir ensuite; c'est le fa-mélique de la veille devenu le jacobin nanti du lendemain.

Qui n'a eu l'idée d'aller relire l'*Esclave Vindex* devant les ruines des Tuileries? Ce dialogue fameux semble avoir aujourd'hui plus d'actualité que jamais.

"VINDEX
Tu me parais aujourd'hui peu zélé pour les faubourgs.

SPARTACUS
Je l'avoue, cette insurrection ne me satisfait pas autant que la dernière; je l'approuve surtout beaucoup moins que celle qui m'a conduit ici. Faisent les dieux que de perfides conseillers n'aient pas entraîné le peuple dans une sédition contraire à ses intérêts!

VINDEX
Vraiment?
SPARTACUS
Oui, j'ai quelque peine à approuver cette révolte. Que veut le peuple? Il a la République, il a le suffrage universel; tout citoyen est admissible à tous les emplois. Je ne

vois pas ce que l'on peut raisonnablement exiger encore.

VINDEX
J'ai l'oreille fine, tu le sais. J'entendais tout à l'heure les discours que tiennent là-bas, sous la terrasse, les insurgés captifs.

SPARTACUS
Que disent-ils?
VINDEX
Ces citoyens admissibles à tous les emplois se plaignent de n'être pas admissibles à toutes les tables.

SPARTACUS
Ce sont des communistes, je m'en doutais.
VINDEX
Et tu n'es pas communiste, Spartacus?
SPARTACUS
Moi! j'ai horreur de cette secte impie. Je ne m'étonnerais même pas que ses chefs fussent dirigés et soldés par les coryphées de la réaction."

Veillot n'est ni Vindex ni Spartacus, ni l'esclave vindicatif et haineux, ni le gladiateur qui rêve d'être oppresseur à son tour. Cette belle âme est étrangère à cette basse envie qui ronge depuis cent ans notre société. Cet être de droite conscience a une répulsion innée pour ces personnalités obliques qui parlent une langue qui n'a plus rien de simple et clair français de jadis... *L'Ôte-toi de là que je m'y mette* de tous ces parvenus qui, après avoir exproprié la noblesse, s'efforcent de la singer sans en avoir les brillants côtés et l'élégance aisée, n'est point le fait de ce prolétaire qui a si magnifiquement parlé de ses humbles parents.

Rien n'est superbe comme la façon dont cet homme du peuple, ce mâle aux larges épaules prend sous sa protection cette aristocratie dégénérée qui ne croit plus à elle-même: il semble voir quelques-uns de nos rudes paysans d'autrefois élevant dans leurs bras quelque frère patriote qui représente un principe, une idée, une tradition glorieuse.

"Je sens en moi, écrit Veillot, une singulière pente; singulière du moins en ce temps. J'ai l'esprit de roture, comme je voudrais que les gentilshommes eussent l'esprit de noblesse. Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de suite, et je ne m'en mettrais pas. Je voudrais travailler pour mon compte à rétablir la roture.

"En vérité, j'ai joué un rôle de dupe, si je n'y regarde qu'avec l'œil de la raison humaine. J'ai défendu le capital sans avoir eu jamais un sou d'économies, la propriété sans posséder un pouce de terrain, l'aristocratie et j'ai à peine pu rencontrer deux aristocrates, le royaume dans un siècle qui n'a pas vu et ne verra pas un roi. J'ai défendu tout cela par amour du peuple et de la liberté, et je suis en possession d'une réputation d'ennemi du peuple et de la liberté, qui me fera "lanterner" à la première bonne occasion. Cependant ma pensée est droite et logique; mais j'ai trop cru au devoir et j'en ai trop parlé. C'est la seule chose qui me console, quand je considère, hélas! tout ce que je n'ai pas fait."

Ce que nous saluons aujourd'hui dans la tombe, ce n'est donc pas seulement un grand écrivain, c'est aussi un grand plébéien; c'est l'image du vrai peuple, incarné dans ce luttreur infatigable et dans ce chrétien convaincu; c'est le digne fils de ces hommes qui ont été, eux aussi, aux croisades, mais sans en rapporter un titre; le représentant de cette masse anonyme qui a fait la grandeur de la France. Paysans, ouvriers, ceux-là ont vécu, pendant des siècles, tranquilles, heureux, honnêtes, sur le sillon natal ou dans les corporations d'autrefois; épée, plume, outil, ils tiennent tout, selon l'occasion, de cette belle main ferme et robuste qui n'a pas peur du travail; ils ont donné à nos cathédrales des architectes comme Pierre de Montreuil, à nos champs de bataille des héros comme Stofflet ou Cathelineau, aux lettres des écrivains comme Louis Veillot....

Ed. DRUMONT.

EXCELLENCE, LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, SIR FRANÇOIS LANGELIER, ET À LADY LANGELIER.

Depuis le jour où la volonté royale et la sympathie publique auroient voté votre front de la plus haute dignité civile de notre belle province de Québec, trois fois Votre Excellence voulut bien franchir le seuil de notre Pensionnat: en juin 1911, à l'occasion des fêtes inoubliables du Séminaire de St-Hyacinthe dont vous êtes la gloire autant que l'ami, vous daigniez, monsieur le Gouverneur, vous arrêter un instant à la Présentation de Marie qui fut très heureuse alors de vous présenter ses premiers hommages de respectueuses félicitations! mais au foyer de la famille présente, votre Excellence ce jour-là, ne trouva point d'enfants, l'heure des vacances déjà sonnée les avait toutes dispersées sous divers coins du ciel.

En septembre dernier, sous l'impulsion du sentiment le plus fort et le plus tendre qui soit dans le cœur de l'homme — nous voulons dire l'amour paternel — vous dirigiez de nouveau vos pas vers notre solitude. C'était l'heure des douces intimités, et non l'heure des manifestations

(Suite sur la 2^{ème} page)

Bagot, comme l'on sait. Il a fait ses études au Séminaire de cette ville, il assistait au centenaire de l'institution; un de ses fils a été élève au Séminaire, et l'une de ses jeunes filles est actuellement élève à La Présentation; et il garde à St-Hyacinthe le plus vil attachement.

Une sœur du Lieutenant Gouverneur, a été aussi durant longtemps, l'une des religieuses, de la communauté de la Présentation de notre ville, où elle est décédée.

La visite de Sir François Langelier à la Maison Mère des Dames de la Présentation présentait pour lui un intérêt d'affection tout particulier. C'est à tous ces liens que fait allusion une magnifique adresse présentée par les élèves du Pensionnat, et que nous nous faisons à ce titre un devoir de reproduire.

Les Dames Religieuses ont offert un dîner magnifique aux illustres visiteurs. Les élèves de l'école ménagère de l'institution s'étaient fait un devoir, sur l'invitation des dames religieuses, de préparer le menu.

Outre Sir François et Lady Langelier, étaient présents au dîner, l'abbé Fontaine, principal de l'Ecole Normale, l'abbé Décelles, Supérieur du Séminaire, M. le Sénateur et Madame Dessaulles, Mgr C. P. Choquette, M. le Chanoine Sénécal, Madame Maurice St-Jacques, l'abbé François Langelier, chapelain de l'institution.

Dans l'après-midi, le Lieutenant-Gouverneur et Lady Langelier allèrent voir les élèves de la maison mère et celles de l'Ecole Normale, qui les reçurent en grande cérémonie et leur présentèrent leurs meilleurs souhaits et félicitations dans des adresses magnifiques. Sir François Langelier et Lady Langelier, se sont énormément intéressés à la visite de ces deux superbes établissements orgueil de notre région.

Avec l'expérience d'institutions similaires, souvent visitées dans le cours de sa longue carrière, et plus récemment avec Lady Langelier à travers la province, Sir François n'a pas caché son admiration de ce qu'il a vu, et a exprimé son impression qu'il n'existe rien de supérieur à leur installation, sauf peut-être dans l'établissement mont-réal par les dames de la Congrégation.

Sir François répondit avec bonheur aux adresses présentées et rappela qu'à l'époque de son retour au Canada, après un séjour d'études à Paris, on lui avait confié la protection de religieuses de sa communauté dirigées sur l'établissement de St-Hyacinthe. Les congés obligés furent volontiers accordés aux élèves.

Les adresses présentées étaient superbement illuminées. Nous reproduisons celle de la maison-mère qui a presque un intérêt historique.

EXCELLENCE,

Depuis le jour où la volonté royale et la sympathie publique auroient voté votre front de la plus haute dignité civile de notre belle province de Québec, trois fois Votre Excellence voulut bien franchir le seuil de notre Pensionnat: en juin 1911, à l'occasion des fêtes inoubliables du Séminaire de St-Hyacinthe dont vous êtes la gloire autant que l'ami, vous daigniez, monsieur le Gouverneur, vous arrêter un instant à la Présentation de Marie qui fut très heureuse alors de vous présenter ses premiers hommages de respectueuses félicitations! mais au foyer de la famille présente, votre Excellence ce jour-là, ne trouva point d'enfants, l'heure des vacances déjà sonnée les avait toutes dispersées sous divers coins du ciel.

En septembre dernier, sous l'impulsion du sentiment le plus fort et le plus tendre qui soit dans le cœur de l'homme — nous voulons dire l'amour paternel — vous dirigiez de nouveau vos pas vers notre solitude. C'était l'heure des douces intimités, et non l'heure des manifestations

(Suite sur la 2^{ème} page)

EXCELLENCE, LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, SIR FRANÇOIS LANGELIER, ET À LADY LANGELIER.

Depuis le jour où la volonté royale et la sympathie publique auroient voté votre front de la plus haute dignité civile de notre belle province de Québec, trois fois Votre Excellence voulut bien franchir le seuil de notre Pensionnat: en juin 1911, à l'occasion des fêtes inoubliables du Séminaire de St-Hyacinthe dont vous êtes la gloire autant que l'ami, vous daigniez, monsieur le Gouverneur, vous arrêter un instant à la Présentation de Marie qui fut très heureuse alors de vous présenter ses premiers hommages de respectueuses félicitations! mais au foyer de la famille présente, votre Excellence ce jour-là, ne trouva point d'enfants, l'heure des vacances déjà sonnée les avait toutes dispersées sous divers coins du ciel.

En septembre dernier, sous l'impulsion du sentiment le plus fort et le plus tendre qui soit dans le cœur de l'homme — nous voulons dire l'amour paternel — vous dirigiez de nouveau vos pas vers notre solitude. C'était l'heure des douces intimités, et non l'heure des manifestations

(Suite sur la 2^{ème} page)

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire... est imprimé et publié, en la Cité de Saint-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par L. TAOURI...

ABONNEMENT \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Testonné comme se paie en entier

(Suite de la 1ère page)

officielles, aussi, cette fois encore, fûmes-nous privées de l'honneur de vous recevoir. Aujourd'hui, grâce à Dieu ! l'Alma Mater, comme autrefois une célèbre romaine vous présente, Monsieur le Gouverneur, dans la fraîche couronne de ses adolescentes ses joyaux, ses trésors !

Née d'un souffle éminemment apostolique, la Présentation de Marie garde, sous le double sceau de la simplicité chrétienne et d'une foi pratique, le programme, le programme inspiré de sa sainte fondatrice. Si la Vénérable Marie Rivier a mérité l'être appelée par Léon XIII lui-même "la plus noble fleur éclose sur le sol de France pendant les fureurs de la Révolution" ne semble-t-il pas qu'elle veuille continuer, par ses filles, l'épanouissement de son calice fécond, principalement sur la terre trois fois bénie de notre cher Canada.

Oui, Monsieur le Gouverneur, permettez qu'en cette circonstance à jamais mémorable pour les élèves de la Présentation de Marie, nous élevions la voix et proclamions bien haut notre dette de filiale et immortelle reconnaissance envers les Filles de Marie Rivier "la Vénérable" de Mère Saint Maurice, la femme pleine de majesté et de tendresse qui implanta sur la terre d'Amérique, le premier rameau de l'arbre vigoureux à l'ombre duquel s'abrite aujourd'hui tant de nids joyeux.

Nous savons que l'œuvre accomplie par la Présentation de Marie, au Canada, depuis soixante ans, vous est particulièrement chère, monsieur le Gouverneur, car outre son triple cachet d'œuvre nationale, catholique et éducatrice, elle a d'intimes et fortes affinités avec des affections et des souvenirs toujours vivants dans votre cœur. Oui, si nous nous reportons à quelque seize ou vingt ans vers le passé, nous vous voyons, Monsieur le Gouverneur, franchir d'un pas allégre et joyeux le seuil d'un de nos vieux paroissiens, et presser avec effusion la main d'une sainte religieuse que vous nommiez "ma Sœur" et qui vous appelait "son Frère."

En effet, sous son nom de Sœur Marie-St-Paul, cette religieuse à l'âme grande et loyale, au cœur doux et compatissant, volait la gloire d'un nom que vous ne cessiez d'ennoblir, monsieur le Gouverneur, plus encore par vos qualités personnelles, par vos vertus chrétiennes et sociales, que par les hautes distinctions qui n'en sont que le couronnement naturel et comme la promesse anticipée d'une récompense plus grande et plus digne.

Honneur donc et respectueuse admiration à votre belle carrière, monsieur le Gouverneur ! Honneur à notre Canada bien-aimé, puisque la gloire du Fils rejaillit sur le Père ; et reconnaissance émue de toute cette communauté pour la faveur insigne que lui apporte votre très honorable présence ! Et, ici, qu'il nous soit permis de vous offrir, Monsieur le Gouverneur, l'expression bien particulière de notre respectueuse gratitude pour le don précieux de la magnifique médaille que chaque année, Votre Excellence daigne accorder aux élèves de cet Institut, et qui dès le début de notre année d'études, devient pour nous l'objet de la plus noble ambition.

Honneur et actions de grâces à Lady Langelier pour l'aimable condescendance qui la fait s'incliner jusqu'à nous dans sa grâce parfaite d'amie vénérée de notre jeunesse, et surtout dans le charme indicible de son beau titre de "Mère", que nous sommes heureuses de saluer ici avec émotion et respect, unies de cœur à celle que vous nous autorisez à regarder comme notre compagne, et à chérir comme notre sœur... Oui, une fois encore, merci à vous, Excellence, merci à vous, Lady Langelier !

Et quand vous aurez retrouvé, au somptueux foyer de Spencer Wood, le calme et la paix qui favorisent le souvenir, daignent vos excellences donner encore une pensée bienveillante à l'heureuse jeunesse de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe qui enchasse aujourd'hui, dans l'or sexagénaire de ses annales conventives, une perle rare, un diamant de grand prix !

Les Elèves du Pensionnat de la Présentation de Marie. Saint-Hyacinthe, 28 Oct. 1913.

MARCHES LAITIERS

Coopérative de Québec, séance du 23 octobre. Beurre No 1 a été adjudé en baisse à 26 1/2. Aux magasins réfrigérants, il est acheté, f. o. b. aux fabriques, ce même beurre à 26c et le fromage à 12c.

A Trois-Pistoles de Témiscouata, vente à la dernière séance de halle laitière, 360 b. de beurre à 26 3-8 c. à MM. Emond et Côté, de Québec. A la vente précédente, le prix était à 26 7-8c.

Halle laitière de Cowansville de samedi 25 octobre. Sur 12 beurres présentés 525 b. 4 ont été vendus 147 b. le reste a été invendu. Sur trois acheteurs présents, deux ont acquis 72 b. à 27 1-8c. et 75 b. à 27. Séance ajournée au samedi 8 novembre. La saison assez avancée explique suffisamment la fermeture d'un certain nombre de fabriques, et pour celles restées ouvertes, le peu fabriqué et mis en vente. Les vaches sont rentrées à l'étable et mises à la nourriture sèche.

Halle laitière de St-Hyacinthe de samedi 25 octobre. 250 b. beurre à 26 3-4 c. et 200 b. fromage à 12 1/2c.

Halles laitières des fromageries en Ontario semaine dernière.

London, 195 b. à 12 1/2c. Belleville, 330 b. blanc à 12 15-16 c. et 1085 b. blanc à 12 1/2c. Stirling 12 5-8 à 12 11-16c. Campbellford, mêmes prix. Peterboro, 1587 b. coloré de 18 fabriques à 12 1/2, 12 13-16 et 12 1/2c.

A Stanbridge Est, les patrons de la buanderie ont vendu pour le reste de la saison, toutes leurs crèmes sur le haut prix moyen basé de \$1.50 par cent livres de lait. C'est le plus haut prix jamais atteint.

Aux Etats-Unis, New York sans changement de prix. — Watertown, 5455 b. de fromage à 14 1/2c.

Les entrées de produits laitiers à Montréal à date depuis l'ouverture habituelle de la saison, soit du 1er mai 1913, sont ainsi statistiquées : Beur e, 411,797 b. contre 397,163 en 1912. Fromage, 1,455 140 b. contre 1,608,609 en 1912.

Toronto a reçu mercredi de l'autre semaine pour son "ventre journalier", 626 pores de 8 1/2 à 9 1/2. 2072 moutons et agneaux de 4 1/2 à 7 1/2. 2966 bœufs et vaches de 4 1/2 à 7 1/2. mais les vaches laitières sont au prix d'achat de \$5 à \$100 pièce ; et 573 veaux de \$1.50 à \$10.00 pièce.

LA JIE DE VIVRE

Réjouit ceux qui acquièrent une nouvelle santé et vigueur

Quand sur des joues blêmes, l'épanouissement d'une bonne santé apparaît ; quand la faiblesse languissante fait place à la vigueur ; quand vous constatez qu'un invalide pâle et exténué est ramené à la santé — renseignez-vous. Il est plus que probable que vous découvrirez que cette guérison n'est due à autre chose qu'aux Pilules Roses du Dr Williams qui ont accompli des milliers de guérisons semblables. Le mal de tête, la névralgie, la danse de Saint-Guy et la contraction des membres, l'indigestion et le rhumatisme, l'eczéma et les éruptions qui enlaidissent, comme toutes les maladies qu'on constate chez les fillettes qui grandissent et chez les femmes, disparaissent quand, dans les veines, circule un sang nouveau, riche et rouge réellement créé par les Pilules Roses du Dr Williams. Voici une preuve parmi des milliers d'autres : M. F. Ashford, de Heilebury, Ont., écrit : " Il y a quelques années, je finissais un long service fait dans l'Inde, ayant passé les dernières trois années dans la région de la luxuriante mais néfaste vallée Poshawar. La fièvre intermittente et autres fièvres régnaient et quoi que je fusse assez heureux de me rétablir d'une attaque des deux maladies, en revenant au foyer, il devint bientôt évident que les conditions éternelles de ce climat avaient exercé leurs ravages sur mon organisme. En peu de mots la réaction se produisit et la nature impitoyable me faisait énormément souffrir comme résultat d'années d'un travail soutenu. Le premier symptôme de l'abattement éprouvé se manifesta par des douleurs pénibles en arrière de la tête et dans les orbites des yeux, par l'insomnie, la mauvaise humeur, une condition générale d'anémie et une nervosité indescriptible. J'étais dégoûté de la vie, le travail devenait impossible pour moi et toutes relations sociales étaient pour moi un fardeau. Tout paraissait réellement annoncer que je passerais rapidement de l'état où la nervosité cesse à la folie, quand par un heureux hasard je lus une annonce des Pilules Roses du Dr Williams. J'avoue que cela me

laisa sceptique, vu que les médecins n'avaient pu me guérir, mais j'en vins à la conclusion que le prix en était peu élevé, et que cela pouvait peut-être m'être utile, et conséquemment je décidai d'en faire l'essai. A ma grande joie, elles améliorèrent bientôt ma condition et en continuant le traitement, j'obtins une guérison complète. Je suis maintenant aussi vigoureux et aussi bien portant que tout autre homme et je suis plus que jamais heureux d'avoir eu la bonne fortune de jeter les yeux sur cette annonce qui put me faire constater les merveilleuses propriétés curatives des Pilules Roses du Dr Williams."

En vente chez tous les marchands de remèdes ou expédiés par la poste au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LISTE DES PRIX

L'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE 11 Septembre 1913

CROISÉS (laine courte)

Bélier de l'année: 1er Amédée Jalbert, 2e H. Beauregard, 3e V. Desmarais.

RACE PORCINE YORKSHIRE

Verrat de 1 an et plus: 1er Art. Chabot.

Verrat de l'année: 1er V. Michon

Truie de l'année: 1er V. Michon

CHESTER BLANC

Verrat de 1 an et plus: 1er G. Dauphinais, 2e Métaire.

Verrat de l'année: 1er Hor. Morin, 2e Métaire, 3e Alir Gaucher.

Truie de 1 an et plus: 1er Métaire, 2e Hor. Morin, 3e Alir Gaucher.

TAMWORTH

Verrat de l'année: 1er Ecole de Laiterie.

Truie de l'année: 1er Ecole de Laiterie.

CROISÉS

Truie de 1 an et plus: 1er Damase Beauregard, 2e Métaire, 3e A. Gauthier, 4e J. C. Gauvin.

Truie de l'année: 1er Horm. Lussier, 2e A. Morin, 3e Nap. Demers, 4e Ernest Lagacé.

Verrat de l'année: 1er Nap. Demers, 2e Jos Robitaille.

BASSE-COUR

Un couple poules Rhodes Island rouge: 1er Louis Fubotte, 2e Métaire, 3e P. Pélouquin.

Un couple poules Rhode Island Rouge, de l'année: 1er Métaire 2e C. A. Létourneau, 3e P. Pélouquin.

Un couple Plymouth Rock, vieux 1er Iacoum, 2e A. Morin, 3e Métaire.

Un couple Plymouth Rock, jeunes 1er H. Morin, A. Morin, 3e Métaire.

Leghorn, jeunes: 1er Zéphirin Larivière, 2e Eug. Benoit.

Un couple Wyandotte, vieux: 1er Ernest Lagacé, 2e Henri Pelletier.

Un couple Wyandotte, jeunes: 1er C. A. Létourneau, 2e Albert Peltier.

Un couple Orpington, vieux: 1er Alex. Biennu.

Un couple de toute autre race, jeunes: 1er Ls. Brouillet, 2e Z. Larivière, 3e Eug. Benoit.

Un couple de toute autre race, vieux: 1er Ls. Brouillet, 2e Jos. Daignault, 3e Eug. Benoit.

Un couple de dindes: 1er J. G. Gauvin, 2e Ophter Nichols.

Un couple d'oies: 1er Alir Gaucher, 2e Nap. Solis, 3e Nap. Gauthier.

Canards: 1er Nap. Gauthier, 2e J. G. Gauvin.

Beurre de Laiterie: 1er Augustin Poulin, 2e Ernest Lagacé, 3e Henri Pelletier, 4e Métaire.

Beurre de beurrieres: B. Chapdelaine, 2e Columbia Creamery Co, 3e Edmour Patenaude.

Fromage jaune ou blanc: 1er Alphonse Grégoire, 2e B. Chapdelaine, 3e Osias Fontaine.

SUCRES

Sucré d'érable: 1er Ls. Michon, 2e Léopold Lafrenais, 3e Jos Lafrenais.

Sirup d'érable: 1er Ls. Michon, 2e Horm. Boulay, 3e Jos. Michon, fils.

Miel en gâteau: 1er Ls Michon, 2e Jos. Daignault, 3e Léopold Lafrenais.

EFFROYABLE PERSPECTIVE

est l'opération pour une femme depuis longtemps malade.

Les PILULES ROUGES

et les conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sauvent de l'opération et rétablissent bien vite la santé

La vie de la femme qui est menacée d'une opération chirurgicale intime est presque comparable à celle du condamné qui attend dans sa cellule l'appel pour l'exécution. Naturellement la chirurgie a fait bien des progrès et les praticiens ont acquis une admirable sûreté de main, mais enfin les risques sont toujours énormes. C'est pourquoi l'opération doit être la suprême ressource et l'on doit tout essayer et ne la laisser arriver qu'à la dernière extrémité. Mieux vaut essayer d'abord si la nature a dit son dernier mot. Les PILULES ROUGES, qui ont déjà accompli de merveilleuses guérisons de femmes atteintes de beau mal, sont toujours là pour secourir les femmes qui souffrent. Ces bonnes pilules ont sur le sang un effet admirable ; elles lui donnent une telle richesse qu'il n'y a pas de miracles qu'elles ne puissent accomplir. Avant de se faire opérer, toute femme qui souffre du beau mal doit essayer un bon traitement aux PILULES ROUGES et toutes les chances sont qu'elle évitera l'opération et reprendra ses forces et sa santé naturellement, graduellement et complètement.

En voici des exemples :



Mme ALDAMA BEAUDRY, 203 GREEN, OGDENSBURG, N. Y.

Dès les premières années de mon mariage, je tombai dans un état de débilité générale, dû à un dérangement interne qui me causait d'atroces douleurs et m'enlevait toutes mes forces. Ma santé était ruinée, je ne pouvais même plus me livrer aux petits travaux de mon ménage.

J'essayai de tous les remèdes imaginables et je me fis même des traitements par un médecin qui ne me donnait aucun soulagement et mal atroce qui me torturait, qui, de plus, me répétait à chaque instant qu'il me fallait subir une opération. Avant de me résigner à cette terrible épreuve, je me rendis à Montréal pour consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

J'avais déjà pris, au début de ma maladie, quelques boîtes de Pilules Rouges qui m'avaient fait du bien, mais j'avais cessé pour prendre des médicaments que me prescrivait mon médecin. Les conseils des spécialistes de la compagnie me donnèrent, me relevèrent complètement le moral. Ils me dissuadèrent de l'opération et me garantirent la guérison.

Pendant deux ans j'ai suivi le traitement régulièrement et j'allai de mieux en mieux. C'est alors que j'éprouvai le plus grand des bonheurs. Après quatre années de mariage et de stérilité qui semblait fatale, j'eus le bonheur de mettre au monde deux petites jumelles. Ma santé n'a jamais faibli depuis, mais je n'ai jamais abandonné les Pilules Rouges que je prends chaque année comme tonique et qui me font un grand bien. — Dame ALDAMA BEAUDRY, 203 Green, Ogdensburg, N. Y.



Mme A. RIOPEL, 1668 RUE LABELLE, MONTREAL.

J'ai déjà dit et redit bien des fois la satisfaction que, il y a quelques années, j'ai retirée des Pilules Rouges et des soins des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, et aujourd'hui je suis heureuse d'annoncer, par la voix des journaux, à toutes les femmes malades, à celles même qui ne me traitent par un médecin qui ne me donnait aucun soulagement et mal atroce qui me torturait, qui, de plus, me répétait à chaque instant qu'il me fallait subir une opération.

Avant de me résigner à cette terrible épreuve, je me rendis à Montréal pour consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'avais déjà pris, au début de ma maladie, quelques boîtes de Pilules Rouges qui m'avaient fait du bien, mais j'avais cessé pour prendre des médicaments que me prescrivait mon médecin. Les conseils des spécialistes de la compagnie me donnèrent, me relevèrent complètement le moral. Ils me dissuadèrent de l'opération et me garantirent la guérison.

Pendant deux ans j'ai suivi le traitement régulièrement et j'allai de mieux en mieux. C'est alors que j'éprouvai le plus grand des bonheurs. Après quatre années de mariage et de stérilité qui semblait fatale, j'eus le bonheur de mettre au monde deux petites jumelles. Ma santé n'a jamais faibli depuis, mais je n'ai jamais abandonné les Pilules Rouges que je prends chaque année comme tonique et qui me font un grand bien. — Mme A. RIOPEL, 1668 rue Labelle, Montréal.

Avant de me résigner à cette terrible épreuve, je me rendis à Montréal pour consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'avais déjà pris, au début de ma maladie, quelques boîtes de Pilules Rouges qui m'avaient fait du bien, mais j'avais cessé pour prendre des médicaments que me prescrivait mon médecin. Les conseils des spécialistes de la compagnie me donnèrent, me relevèrent complètement le moral. Ils me dissuadèrent de l'opération et me garantirent la guérison.



Mme U. BINETTE, 649 RUE CLARK, MONTREAL.

"Depuis bientôt deux ans, à la suite de travaux lourds et fatigants, je commençai à ressentir des douleurs au bas-ventre; je n'y prêtai d'abord que peu d'attention, et je continuai à vaquer à mes occupations; mes douleurs loin de diminuer, augmentèrent d'intensité. C'est alors que je décidai de consulter un médecin, qui après un examen sérieux me dit: "Vous devriez entrer à l'hôpital dès ce soir." Je retournai chez moi plus découragée que jamais et en proie aux plus noirs pressentiments lorsqu'une amie, qui s'était guérie avec les Pilules Rouges, me conseilla l'essai de ce fameux remède ; j'hésitai tout d'abord à suivre ce conseil, puis enfin je me laissai convaincre; dès qu'il me fut possible de le faire, je me rendis aux bureaux de consultations des Médecins de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et je dus subir là un examen des plus minutieux. On me dit que je pouvais être guérie sans opération.

Alors je me décidai de me mettre sous les soins des spécialistes qui m'ordonnèrent l'emploi des Pilules Rouges, comme tonique général et un traitement spécial à leurs bureaux, pour mes troubles internes. A peine avais-je terminé la deuxième boîte de Pilules Rouges, je commençai à ressentir un peu de soulagement et aujourd'hui, il me fait plaisir de dire que je suis parfaitement guérie de tous mes troubles. Je ne saurais donc trop encourager les femmes qui, comme moi, souffrent de cette terrible maladie, le Beau Mal, d'avoir recours aux Pilules Rouges et aux Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine."

— Mme ULRIC BINETTE, 649 rue Clark, Ville St-Louis, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se font une spécialité des maladies des femmes. Ils ne traitent que les femmes et sont à la disposition de toutes celles qui désirent des conseils. Leurs bureaux au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

LES PILULES ROUGES, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes, jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c, pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms :

- Dr. A. P. BRAUBEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. C. A. BRAUDRY, Dr. ELZEAR PAULIN, Dr. J. B. BIDAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. L. B. DUROCHER, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS, Dr. A. T. BROSSAUX, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. E. H. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop de Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

PRODUITS AGRICOLES Blé: 1er N. Solis, 2e P. Lussier, 3e Ls Michon, 4e X. Lamoureux. Avoine: 1er Victor Desmarais, 2e Eph. Scott, 3e H. Morin, 4e Eug. Desmarais. Orge: 1er N. Solis, 2e E. Beauregard, 3e V. Desmarais. Sarrasin: 1er V. Desmarais, 2e E. Desmarais, 3e A. Bienvenu, 4e

E. Beauregard. Pois: 1er X. Lamoureux, 2e Ls Gadohis, 3e N. Solis, 4e Alir Gaucher. Fèves: 1er H. Bergeron, 2e Nap. Solis, 3e Métaire, 4e Victor Desmarais. Graine de Lin: 1er P. Lussier, 2e J. Bernard, 3e V. Desmarais, 4e E. Beauregard.

Lentilles: 1er E. Beauregard, Graine de mil: 1er Métaire, 2e V. Desmarais, X. Lamoureux. Graine de trèfle: 1er Victor Desmarais, 2e E. Beauregard, 3e Ignace Morin. (à suivre)

NOTES LOCALES

— Dimanche à l'église de 7 hrs du soir, à l'église Notre-Dame du Rosaire, la Chorale de St-Hyacinthe, exécutera le programme musical suivant, sous la direction du professeur Léon Ringuet :

- 1.—Pie Jesu, de l'abbé Perrot, chœur.
2.—"Sur la montagne", Gounod, solo, M. H. A. Beauregard, ténor.
3.—De Profundis, J. E. Philie, chœur.

SALUT

1.—Sanctus, Ls de Merlier, chœur et solos. Sanctus, solo MM. André Casavant, ténor, et Lemaire St-Germain, basse ; Benedictus, trio, MM. H. A. Beauregard, ténor, Gaston Ringuet, baryton, et Lemaire St-Germain, basse.

2.—Ave Maria, solo, M. Lemaire St-Germain, basse.

3.—Tantum ergo, chœur. L'orgue sera tenue par M. Téléphore Urbain, professeur.

La Chorale de St-Hyacinthe, exécutera demain, jour de la Toussaint, à la Cathédrale, la 4ème messe de La de Merlier, sous la direction du professeur Léon Ringuet.

Voici le programme : Kyrie, solo M. Lemaire St-Germain, basse ;

Gloria.—Gratias, solo M. André Casavant, ténor, Dominus, solo, M. Arthur Fontaine, bass ;

Sanctus.—Sanctus, MM. André Casavant, ténor, et Lemaire St-Germain, basse ; Benedictus, trio, MM. H. A. Beauregard, ténor, Gaston Ringuet, baryton, et Lemaire St-Germain, basse.

L'orgue sera tenue par Mlle Alice Larivière.

— MAISON DE PENSION.— M. A. Champagne, No 65 rue St-François, prendra des pensionnaires au repas, à la semaine ou au mois. Bonne table, bonnes chambres, prix raisonnables.

— Etaient de passage en notre ville cette semaine, en visite chez MM. Amédée Lacroix et Joseph La chevéque : M. Théobald Lamoureux, Attleboro, Mass. ; M. et Mme Herménégilde Lafrenais, et M. et Mme Henry Lafrenais et leurs enfants Raoul-Aimé et Paul-Emile, de Worcester, Mass. ; Mme S. Lamoureux, Melles Hermine et Rosia Lamoureux, M. Josephat Lamoureux, M. et Mme Wilfrid Dupuis, M. et Mme Eugène Boulay, M. et Mme Frank Lavallée, tous de Woonsocket, R. I. Ces personnes revenaient de Saint-Aimé, où elles avaient assistés aux funérailles de M. Amédée Lamoureux leur parent, étant venus cependant pour assister à la célébration de ses noces d'or, lesquelles devaient avoir lieu le 28 octobre dernier à St-Aimé.

M. et Mme Norbert Lamoureux, de St-Aimé accompagnaient les visiteurs.

— A VENDRE OU A LOUER.— MOULIN A MOUTURE

Avec machineries modernes, engin 25 chevaux-vapeurs, pour mouler le grain, broyer l'avoine, etc., etc., situé sur une voie d'évitement du C. P. R., Montréal. Commerce établi depuis 17 ans. Chance exceptionnelle pour une personne responsable. S'adresser 450 St-Hubert, Montréal.

— ON DEMANDE.— Une servante trouvera de l'emploi immédiatement. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser à M. Alexandre Ostiguy, 282 rue Girouard, St-Hyacinthe.

— ON DEMANDE des ouvrières pour travailler à la confection des corsets. The E. T. Corset Company, Ltd.

— FILLES DEMANDÉES.— On demande immédiatement 50 filles pour coudre à la main ou à la machine. Bons salaires et positions permanentes. S'adresser chez A. AMYOT & CIE, Manufacturiers de Vêtements en gros, St-HYACINTHE, QUÉ.

— NAISSANCE

En cette ville le 27 octobre l'épouse de M. Alphonse Lemoine, un fils baptisé sous les noms de Paul-Emile. Parrain et marraine : M. et Mme Robert, grands parents de l'enfant.

FEMME DANS UN TERRIBLE ETAT

Elle trouve du soulagement dans le composé végétal de Lydia E. Pinkham.

Cape Wolfe, Canada.—"En mars dernier, j'étais en ruine complète. J'avais abandonné tout espoir de redevenir mieux ou de vivre plus longtemps, par le fait que je souffrais beaucoup de maladies féminines. Mais je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et aujourd'hui je suis en bonne santé et j'ai deux jumeaux âgés de deux mois et profitant à merveille. J'ai surpris les médecins et les voisins, car ils savent tous quelle ruine j'étais. "Maintenant je suis en santé, heureuse et vigoureuse, ce que je dois aux remèdes de Lydia E. Pinkham. Vous pouvez publier cette lettre, si vous le désirez. Je pense que si plus de femmes faisaient usage de vos remèdes, elles auraient une meilleure santé."—Mme. J. T. Cook, Lot No 7 Cape Wolfe, I. P. E., Canada.

Parce que votre cas est difficile et que les médecins ne vous ont pas fait de bien, ne continuez pas à souffrir sans faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il a sûrement guéri plusieurs cas de maladies féminines, telles qu'inflammation, ulcération, déplacements, tumeurs, irrégularités, douleurs périodiques, maux de tête, et ce peut être exactement ce dont vous avez besoin.

Le record de Pinkham est remarquable et sans égal. C'est un record de constantes victoires sur les maux opiniâtres des femmes—maux qui amènent le désespoir. C'est un fait établi que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a redonné la santé à des milliers de femmes souffrant de ces maladies. Pourquoi ne l'essayez-vous pas si vous avez besoin d'un tel remède?



pas vu Madame Chevalier de la journée, ont pénétré chez elle pour savoir ce qu'il en était. La maison fermée par l'extérieur, avait plusieurs vitres cassées. On prévint de suite le Docteur Viger de cette ville, coroner, qui est allé tenir une enquête samedi soir. La police provinciale, informée s'est rendu lundi après midi pour faire des perquisitions, mais, malheureusement, paraît-il, soit à l'enquête soit depuis, l'on n'a pu trouver d'indices sérieux donnant la piste du ou des coupables. Une deuxième enquête a eu lieu cette semaine, mais rien de neuf n'a transpiré. Le détective Samson, a trouvé dans la maison même l'argent que l'on croyait avoir été l'appât de l'assassin.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il n'a pas encore été fait d'arrestation, et que l'affaire demeure aussi mystérieuse qu'au premier jour.

Cet horrible crime a douloureusement étonné nos paisibles populations. Espérons que la loi aura son tour.

— EXAMEN DE LA VUE.— Durant l'absence du Dr L. A. Baudry, ses instruments pour l'examen de la vue sont à la disposition de M. E. Lamarche, opticien à son magasin de la rue Cascades. Te examen de la vue sera fait par MM. E. Lamarche et Arthur Ledoux tous deux gradués de l'École des opticiens de la province de Québec. Ces examens seront faits gratuitement et une attention toute spéciale sera apportée à l'usage des lunettes et des lorgnons pour verres Sphériques, Cylindriques à deux foyers pour distance éloigné et rapproché, verres Toric et Kryptok. Notre assortiment étant des plus complets.

E. LAMARCHE, 141 rue Cascades, St-Hyacinthe

— SPÉCIALITÉ.— Si vous voulez avoir un costume ou un manteau élégant, allez chez A. Chevalier, Marchand-Tailleur, 213 rue Cascades.

— ON DEMANDE des ouvrières pour travailler à la confection des corsets. The E. T. Corset Company, Ltd.

— FILLES DEMANDÉES.— On demande immédiatement 50 filles pour coudre à la main ou à la machine. Bons salaires et positions permanentes. S'adresser chez A. AMYOT & CIE, Manufacturiers de Vêtements en gros, St-HYACINTHE, QUÉ.

— NAISSANCE

En cette ville le 27 octobre l'épouse de M. Alphonse Lemoine, un fils baptisé sous les noms de Paul-Emile. Parrain et marraine : M. et Mme Robert, grands parents de l'enfant.

MARIAGE

Le 30 octobre dernier a été béni à Battleford, Sask., le mariage de Mlle Yvonne Prince, fille de M. B. Prince, avec M. Jos. M. Pigott, architecte de Hamilton, Ont.

DECES

A Montréal ont eu lieu lundi les funérailles de Melle Marie-Blandine Dubuc, fille de M. A. J. Dubuc, autrefois de St-Hyacinthe, décédée à l'âge de 24 ans.

VOYAGEUSES SATISFAITES

Une délégation spéciale des "Daughters of St-George" a voyagé dernièrement sur les trains du Grand Tronc, de Chicago à Boston. Et l'agent général des voyageurs a reçu de la présidente de ces dames la lettre d'appréciation suivante :

"Nous désirons exprimer notre appréciation de la courtoisie que l'on nous a prodigué pendant le voyage sur votre ligne. Nous avons toujours trouvé confort et prévenance des employés en voyageant sur le Grand Tronc."

TABLETTES BABY'S OWN

Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède qu'une mère puisse donner à ses enfants. Elles sont absolument sûres, car un analyste du gouvernement garantit qu'elles ne contiennent pas d'opiat, de narcotiques ou autres drogues dangereuses. Elles sont bonnes pour tous les enfants, depuis le nouveau-né jusqu'à l'enfant qui grandit. Elles guérissent la constipation, l'indigestion, chassent les vers, cassent les rhumes et rendent la dentition facile. De fait, elles sont un remède pour toutes les affections bénignes des enfants, et l'on devrait toujours en avoir une boîte dans la maison comme sauve-garde contre les attaques subites de maladies stomacales ou intestinales. Mme J. P. Richard, St-Norbert, N. B., dit : "J'ai constaté que les Tablettes sont telles qu'on les dit être. Mon bébé souffrait de l'estomac et des intestins et les Tablettes lui ont certainement fait du bien."

Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Hotels du G. T. P.

D'ici à quelques mois, l'hôtel "Prince Rupert", sur la côte du Pacifique, à cet endroit qui porte ce nom, terminus du Grand Tronc Pacifique, sera terminé. Ce sera le premier hôtel permanent à cet endroit. Il est très avancé en construction, et l'on croit qu'il sera bientôt terminé. La bâtisse est le premier hôtel moderne, à l'épreuve du feu, construit en briques et béton, érigé au Nord de Vancouver, soit sur le territoire Canadien ou le territoire Américain. La bâtisse occupe un front de 50 pieds sur la 2e Avenue, et 100 sur la 6e rue, et se trouve à dominer la réserve du Grand Tronc Pacifique, que l'on a préparée pour être convertie en parc. L'hôtel est une construction de cinq étages, contient 80 chambres pourvues d'eau chaude et d'eau froide, et la plupart de ces chambres ont aussi des bains. Le coût de construction sera de \$100,000 et avant la saison de 1914 l'hôtel sera ouvert aux voyageurs.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du seizième jour d'octobre 1913, consistant en corporation M. L. Alexandre Cadorette, de Saint-Aimé, banquier, Louis Langellier, de Montréal, agent d'immeubles, Oscar Pothier, bijoutier, Arthur Champagne, employé civil, Albert Jodoin, notaire, Elzéar St-Onge, commis, Gabriel Benoit, menuisier, Eugène Benoit, agent, J. Ephrem Brodeur, pharmacien, Paul Caron, bijoutier, de Saint-Hyacinthe, Hector Jodoin, cultivateur, de Saint-Simon, Dame Hermine Bonin, veuve L'Anger Bergeron et J. Adélaïde Gaudreau, comptable de Saint-Hyacinthe, dans les buts suivants :

Acquérir, posséder, détenir, louer, vendre des terres, lots à bâtir, propriétés et bâtisses de toute nature et sorte quelconques, et en disposer ; Acheter, vendre, acquérir, et détenir autrement des hypothèques, obligations, droits et baux de locataires sur ou garantie sur immeubles, propriétés ou bâtisses, et agir comme agents pour la vente, achat, acquisition ou disposition d'aucun des susdits objets ; Acquérir toutes affaires de nature ou description que la compagnie est autorisée à faire et la clientèle d'icelle, aux termes qui peuvent être jugés à propos par l'émission d'actions ou d'obligations de la compagnie ou autrement ; Vendre l'entreprise en tout ou en partie et s'amalgamer avec toute autre compagnie, sous le nom de "Le Crédit National Limitée", avec un capital de quinze mille piastres (15,000.00), divisé en trois cents (300) actions, de cinquante piastres (\$50.00) chacune. La principale place de affaires de la corporation, sera dans la cité de Saint-Hyacinthe. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce seizième jour d'octobre 1913.

J. C. SIMARD, Sous-secrétaire de la province.

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the Lieutenant-Governor of the province of Québec, bearing date the sixteenth day of October 1913, incorporating Messrs L. Alexandre Cadorette, of Saint Aimé, banquier, Louis Langellier, of Montreal, real estate agent,

Facheuses éruptions enrayerées par les PILULES MORO POUR LES HOMMES

Remède que tous les jeunes gens devraient employer

C'est maintenant une formule à peu près admise que la plupart de nos maux proviennent de l'arthritisme. Qui dit arthritisme, en effet, dit nécessairement ralentissement de la nutrition et surproduction d'acide urique. L'acide urique est donc toujours le grand coupable et c'est à sa présence qu'on doit l'apparition de ces facheux boutons qui ont le double inconvénient de dénaturer des jolis visages et d'épuiser les forces, tout en causant des démangeaisons souvent douloureuses.

Mais il ne faut pas se contenter de cette explication ; si l'on pousse les choses plus loin et si l'on est obligé de dire que la présence d'acide urique provient du ralentissement de la nutrition, il faudrait bien ajouter que ce ralentissement même provient de notre plus ou moins active circulation, matresse absolue de la fonction de la nutrition.

Suivant la pittoresque expression d'un excellent vulgarisateur médical : "l'écume monte" et son apparition est indiquée par ces vilains boutons qui trop souvent défigurent les jeunes gens.

Le vrai traitement, et d'ailleurs le seul, consiste à activer la circulation, à tonifier et à stimuler le sang, et pour cela, il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro, ce merveilleux dépurateur et régénérateur du sang. En voici d'ailleurs un exemple :

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

Messieurs, Je crois être utile à tous les jeunes gens en vous faisant savoir comment j'ai été guéri, grâce aux Pilules Moro, d'éruptions constantes, de boutons et furoncles. Comment bien je connais de mes amis qui me remercient de leur avoir indiqué ce remède auquel ils doivent maintenant la santé et la tranquillité! Pour ma part, je comprends que c'est un acte de simple reconnaissance que j'accomplis en vous autorisant à publier la présente lettre dans les journaux.

L'origine de ma maladie était bien simple. J'avais pris un jour chaud et froid à la suite d'exercices violents suivis d'un arrêt subit et aussitôt il s'était déclaré une maladie de rognons très grave dont le premier effet fut de me faire sortir sur tout le corps et principalement à la figure, des boutons dont l'aspect était très désagréable et qui, de plus, me causaient d'atroces démangeaisons. J'avais, suivant l'expression ordinaire "le sang tourné" et empoisonné et cet état malade amenait chez moi une faiblesse extrême et une dépression mentale excessive.

Je n'avais plus ni gaité, ni entrain. J'étais indifférent à tout. Malgré ma jeunesse je n'avais ni le désir, ni la force de



M. E. LANDRY, Newport, Vt.

participer aux amusements des jeunes gens de mon âge. J'étais sans cesse accablé et sans courage.

Je souffrais aussi des rognons, mes urines étaient enfévrées et de mauvaise couleur ; je souffrais de maux de reins très douloureux, d'éblouissements et vertiges avec étouffements et palpitations, ce qui ne contribuait pas peu à me rendre incapable de tout effort.

Après avoir employé en vain des remèdes de toute espèce qui n'eurent aucun effet sur la maladie qui me minait, j'essayai les Pilules Moro et je m'aperçus bien vite que c'était de ce côté que devait venir le salut. Je repris graduellement mon appétit et mon sommeil d'autrefois et je sentis aussitôt que le mal était enrayeré, ce que je n'avais pas pu obtenir depuis des mois. L'éruption de boutons qui me faisait tant souffrir disparut petit à petit et il n'en resta plus de trace aujourd'hui.

J'ai pris un traitement suivi et complet d'un delà de trente boîtes de Pilules Moro. Elles m'ont complètement guéri. J'ai considérablement engraisé et je suis aujourd'hui très fort.

Je puis dire hardiment que je dois ma guérison aux Pilules Moro ; d'ailleurs j'en prends encore de temps en temps parce que je considère que c'est le seul moyen de conserver ma santé et je recommande à tous les jeunes gens de recourir à ce remède pour éviter les inconvénients que peuvent provoquer leurs imprudences."—ELZEAR LANDRY, Newport, Vt.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Jeunes gens, hommes malades, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, ou écrivez leur, ils vous indiqueront les moyens de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Oscar Pothier, jeweler, Arthur Champagne, civil service clerk, Albert Jodoin, notary, Elzéar St-Onge, clerk, Gabriel Benoit, joiner, Eugène Benoit, agent, J. Ephrem Brodeur, druggist, Paul Caron, jeweler, of Saint-Hyacinthe, Hector Jodoin, farmer of Saint-Simon, Dame Hermine Bonin, widow Ludger Bergeron, and J. Adélaïde Gaudreau, accountant, of Saint-Hyacinthe, for the following purposes : To acquire, own, hold, lease, sell lands, building lots, immovables and buildings of every nature and sort whatsoever, and dispose of same ; To purchase, sell, acquire, and otherwise hold, hypothec, bonds, tenant's rights and leases or securities on immovables, properties and buildings and to act as agents for the sale, purchase, acquisition or conveyance of any of the aforesaid objects ; To acquire any business of such a nature or description as the company is authorized to carry on and the good-will thereof, on the terms which may be deemed convenient by an issue of shares and bonds of the company or otherwise ; To sell the undertaking of the company in whole or in part and to amalgamate with any other company, under the name of "Le Crédit National Limitée", with a capital of fifteen thousand dollars (\$15,000.00), divided into three hundred (300) shares of one hundred dollars (\$100.00) each. The principal place of business of the corporation, will be in the city of Saint-Hyacinthe. Dated at the office of the secretary of the province, this sixteenth day of October 1913. C. J. SIMARD, Deputy Provincial Secretary.

able ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce qui sera considéré si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat. Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 15 octobre 1913.

N. B.—Le ministre ne recommandera aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

La Farine Préparée de BRODIE LA MEILLEURE pour tous les genres de GATEAUX et de PATISSERIES Dans toutes les Epiceries Brodie & Harvie Ltée, 14 Bleury, Montréal

Le 'Poutailier Canadien' ŒUFS A VENDRE Nous gardons les deux races les plus recommandées par les éleveurs pour les œufs et la chair La race "PLYMOUTH ROCK" barrée "RHODE ISLAND" rouge. Prix pour les œufs 1.20 LA DOZ. 5.00 POUR 5 DOZS. \$8.00 POUR 10 DOZS. HENRI TACHÉ, ST-HYACINTHE, P. Q. (TERRE VOISINE DE L'ÉCOLE DE LAITIÈRE)

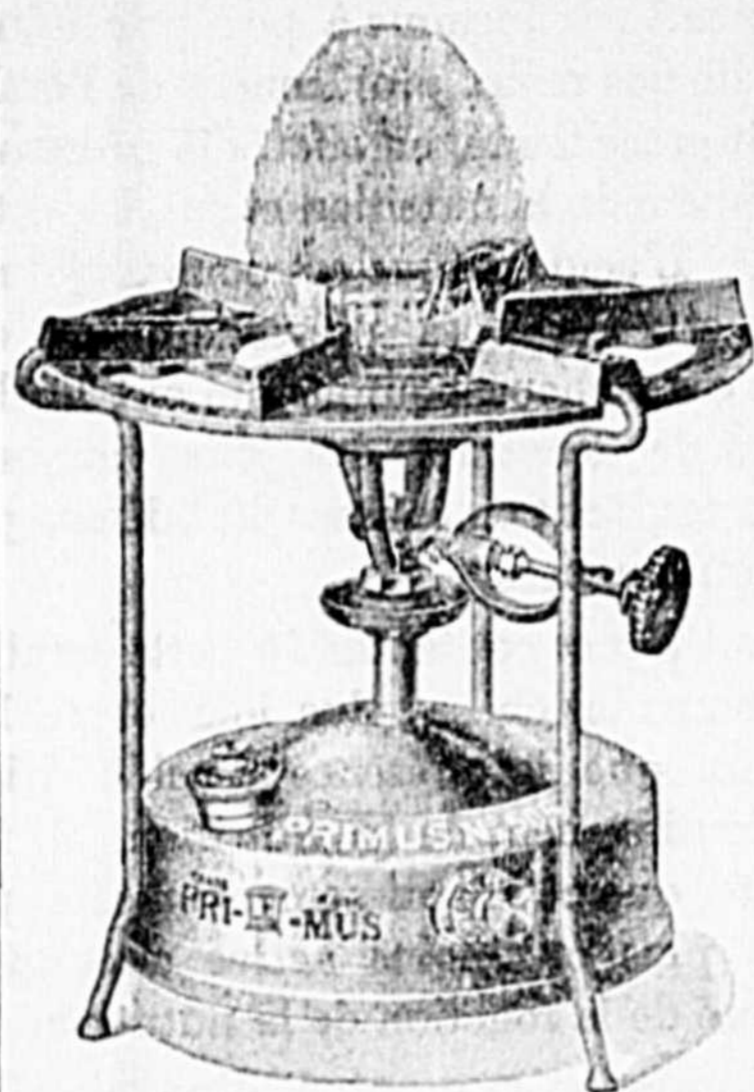
COURS—ET—LEÇONS G. BERGERRE-BATAVOLE (Professeur diplômé de l'Université de Paris) Année Scolaire 1913-1914 Cours préparatoires aux classes du Séminaire et des Ecoles de Commerce. \$3.00 PAR MOIS. COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE (Correspondance et Conversation). \$3.00 PAR MOIS. Cours spécial de préparation aux Ecoles de pharmacie et de chirurgie-dentaire : \$4.00 PAR MOIS. LEÇONS PARTICULIÈRES \$5.00 et \$6.00 PAR MOIS. N. B.—LES COURS SE COMPOSENT DE 4 CLASSES AU PLUS. S'ADRESSER : MAISON AUG. LARIVIÈRE, 80 RUE WILLIAM Téléphone. 427

Les dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMÉRICAIN 102 Rue Saint-Denis, Montréal. CHASSEURS! ACHÉTEZ LE PUSIL INTERNATIONAL \$13.50. Le meilleur fusil au monde pour le prix. Fermeture à trois verrous. Garantie pour la poudre blanche. Patron parfait. CRÉDIT. Non détonne en une arpent. CRÉDIT. 102 Rue Saint-Denis, Montréal. MAISON BREGET

POELES A GAZ DE PETROLE

Sans Mèches
 Sans Odeur
 Sans Danger
 Inexplosifs
 Portatifs

Pour la maison : cuisine, chauffage
 d'eau, repassage, etc., etc.



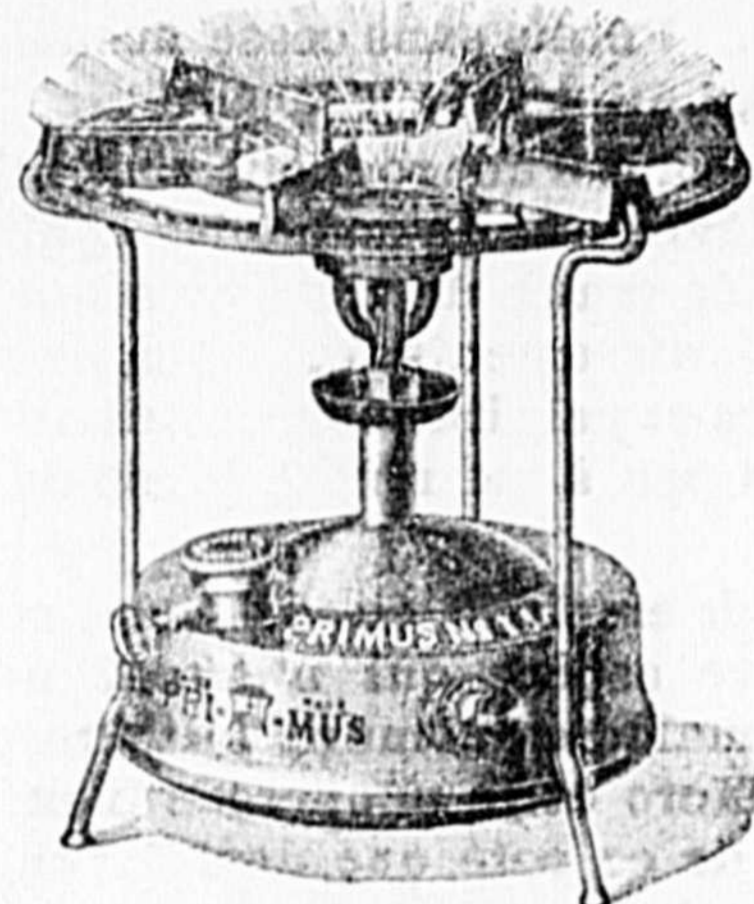
No 505
 TOUJOURS PRET

ECONOMIQUES !

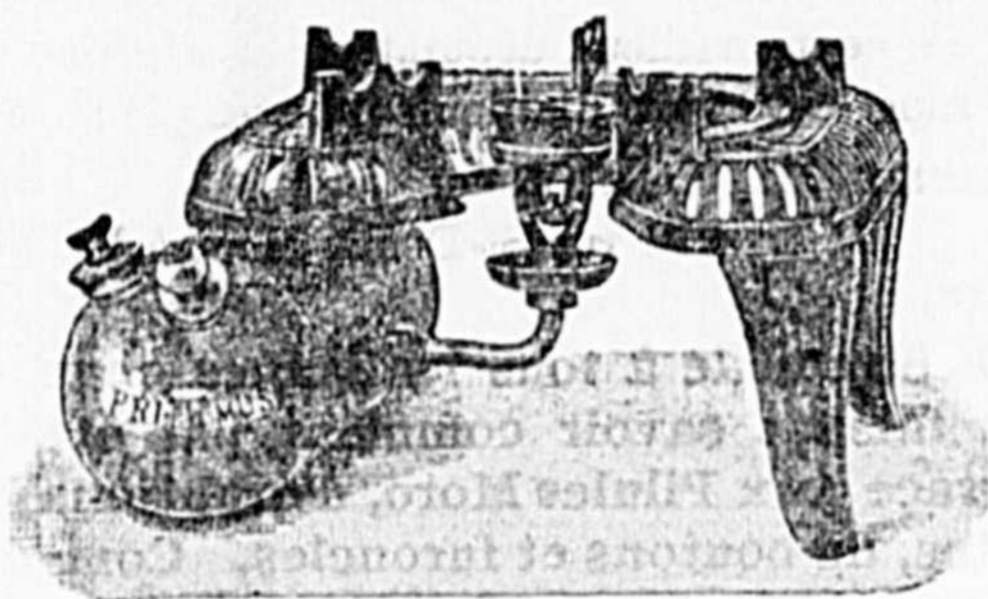
Dépense d'huile :
 Moins d'un sou à l'heure

3500 degrés de chaleur

Pour le camp et les Excursions :
 Allumage instantané. Chauffe au vent



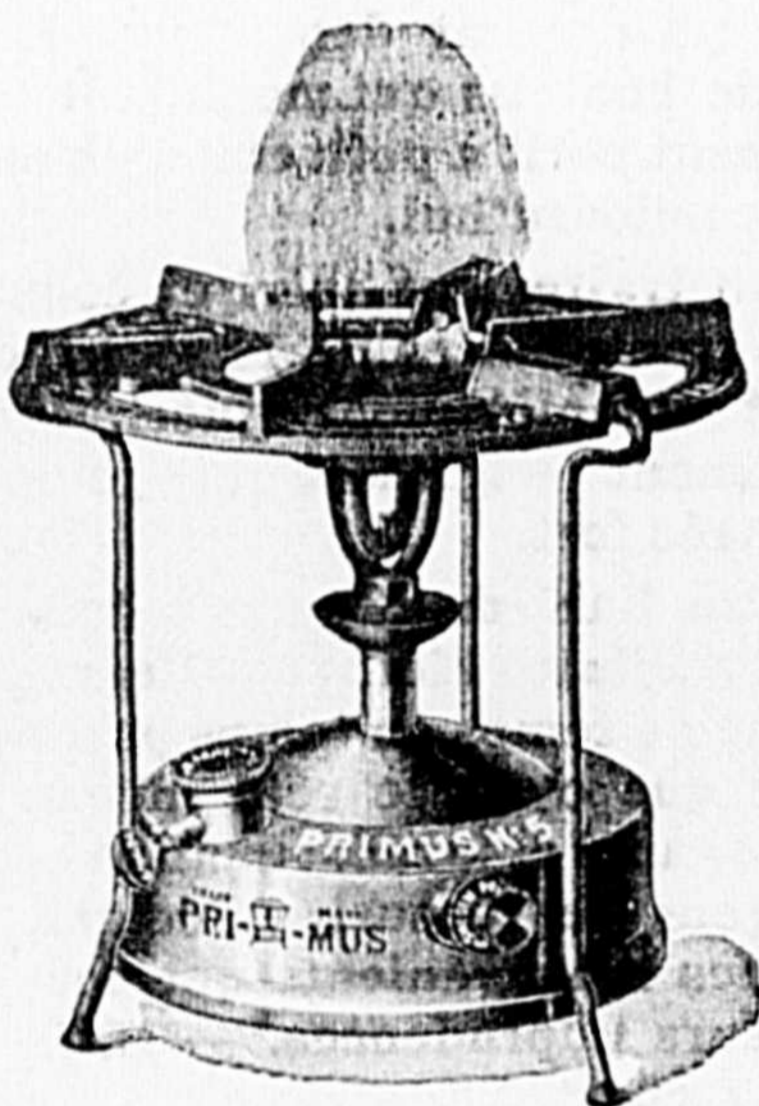
No 1 JF RONFLANT



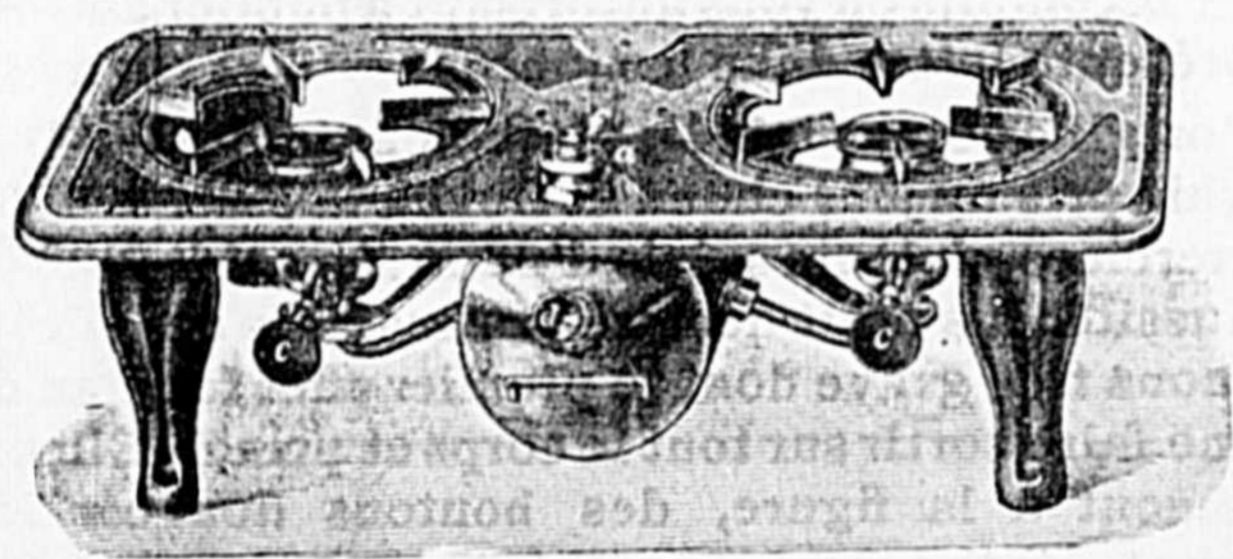
No 120 A UN FEU



No 10
 RONFLANT OU SILENCIEUX

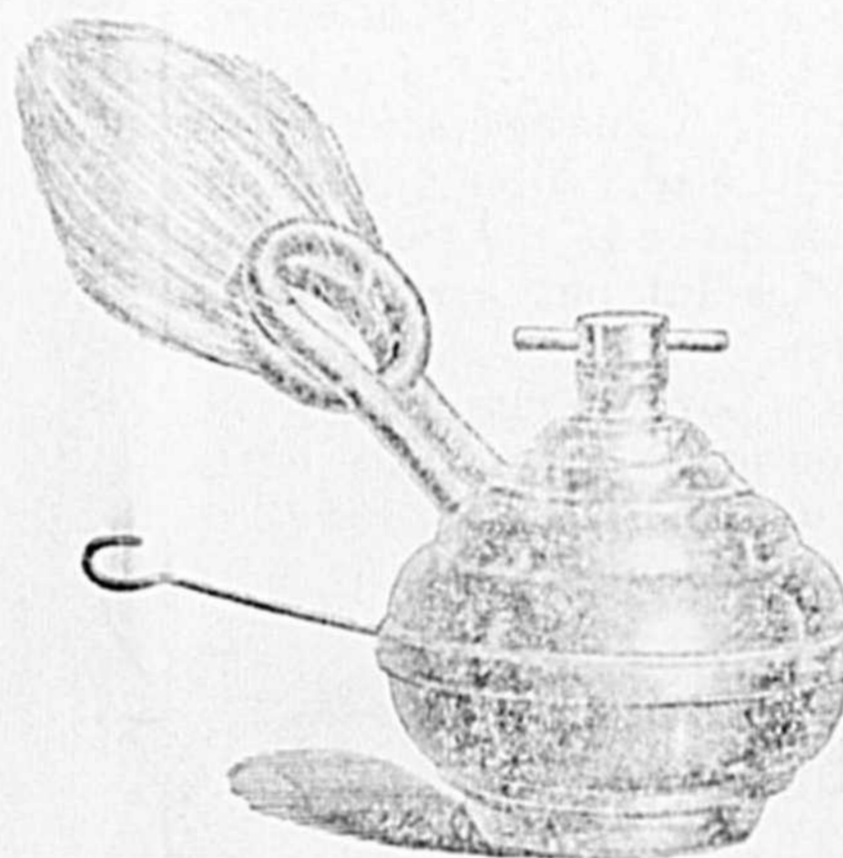


No 5
 SILENCIEUX



No 512 - A DEUX FEUX

En vente aux magasins
S. BOURGEOIS & CIE
 Rue St-Antoine, Place du Marché
ST-HYACINTHE



Chalumeau Automatique à
 gazoline "M A T C H"
 pour l'allumage des poeles

Le Village regarde....

PAR PIERRE L'ERMITE

A 5 heures du matin, le jeune Léonce Dumureau descendit, sanglé, guêtré de cuir, culotté de gros velours à côtes, prêt à tuer tous les lièvres du plateau.

Mais il s'aperçut qu'il était tout seul, les autres chasseurs devaient ronfler encore comme des sonneurs.

Et c'était toujours comme ça ! La veille, on prend des engagements terribles... On se lèvera à 3 heures !... A 4 on sera en plaine... Et à 5 heures... pan !... pan !... En attendant, on fait des piquets et des manilles ; on cause tard... on va dire bonsoir à Mador... Résultat : le matin, impossible de se tirer du lit !... Alors Léonce se mit au pied de l'escalier de pierre, et, faisant un porte-voix de ses deux mains, clama comme à la caserne.

—Et bien quoi !... on "s'élève" plus... ? L'appel se répercuta dans les corridors ; il y eut un bruit de portes, de cuvettes, de godillots.

—Voilà... on arrive !... on y va.

—Où sont ils, les deux frères... ? —Ils étaient là, seulement, comme personne n'arrive, ils sont repartis

arranger l'église... par rapport qu'ils sont enfants de chœur.

—Ah !... —Moi aussi, je suis enfant de chœur !

Il y eut un silence, pendant lequel Léonce crut examiner le temps. Puis il reprit :

—Tu t'es bien réveillé, ce matin... ? —Oh ! j'ai l'habitude... je sers la messe tous les dimanches à 6 heures... —

—En tous cas, tu ne la serviras pas aujourd'hui !... —Tant pis !... —

Pourquoi "tant pis" ? —Parce que M. le curé, il n'est pas plus content pour ça !... Il n'ose pas vous le dire, mais moi, je l'entends à la sacristie !... —

—Alors, pourquoi viens-tu... ? Je ne te force pas, moi !... —Oh... que si ?... —Comment ça... ? —

—A cause des quarante sous que vous donnez... Et comme nous sommes six gosses à la maison, alors ça p... ça ouvre la marche... Et si je ne suivais pas, qu'est ce que je prendrais !... —

Léonce s'avança sur la pelouse. Dans la vasque moussue, l'eau glouglouonnait doucement... le bleu du ciel s'attendrissait... quelques coqs chantaient au loin dans la campagne.

Les deux mains derrière le dos, Léonce réfléchissait.

Les paroles de ce gamin ouvraient, à l'instant, tout un monde d'idées in-soupçonnées en son âme loyale.

En quelques instants de vision aiguë, il connut la situation.

En réalité, quel rôle jouait-il pendant ces trois mois d'arrière saison qu'il passait dans ses terres... ? C'est très simple : il bouleversait tout !

D'abord il ne paraissait presque jamais à la messe, bien qu'ami du curé et que sa jeune femme fût dans les œuvres.

(à suivre)

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

Province de Québec, Municipalité du village de La Providence.

part de la Municipalité du Village de La Providence, dans le comté de St-Hyacinthe, pour obtenir la passation d'une loi autorisant à acheter, de M. Louis-Paul Morin, menuisier, de la Cité de St-Hyacinthe, de ses successeurs ou ayants-cause, l'aqueduc situé en la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, au Village de La Providence et au Village de St-Joseph, dans le dit comté de St-Hyacinthe avec tout ce qui en dépend et les privilèges y attachés, notamment en force dans chacune des dites municipalités où le dit aqueduc est situé et est exploité par le dit Louis-Paul Morin, qui en est propriétaire, la dite loi devant autoriser à exploiter également le dit aqueduc dans la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, au Village de St-Joseph et au Village de La Providence, à en retirer les revenus, à le renouveler et à lui donner une plus grande extension, de même qu'à faire tous travaux nécessaires à toutes ces fins et pour le rendre plus efficace et plus payant, à solliciter et à obtenir des privilèges additionnels et de nouveaux privilèges à son sujet des municipalités de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe et du Village de St-Joseph et à faire tout contrat avec les dites municipalités ou autres parties, en fin, à vendre la dite propriété et tout ce qui en dépend en tout ou en partie, à l'exploiter seule ou en société avec d'autres personnes et à en disposer de quelque manière que cela puisse être ; cette loi devant, en outre, renfermer tous les détails et dispositions nécessaires à sa mise à exécution pour atteindre le but proposé.

St-Hyacinthe, 6 octobre 1913.

ALBERT JODOIN, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité du Village de La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

buy, from Mr. Louis-Paul Morin, carpenter, of the city of St-Hyacinthe, or from his successors or his assigns, the aqueduct situated in the parish of Notre Dame de St-Hyacinthe, in the Village of La Providence and in the Village of St-Joseph, in the said county of St-Hyacinthe, with all accessories and all privileges hereto attached, specially those resulting from by-laws actually in force in each of said municipalities, where the said aqueduct is situated and used by the said Louis-Paul Morin, of which he is the proprietor, the said law being to authorize the said municipality to make the most of that aqueduct in the parish of Notre-Dame de St-Hyacinthe, in the Village of St-Joseph and in the Village of La Providence, to receive incomes, to renew and to extend the said aqueduct, and for said purposes to make all necessary works being able to give more efficiency and more productive, to induce and obtain additional or new privileges for that aqueduct from the municipalities of the parish of Notre-Dame de St-Hyacinthe and of Village St-Joseph, and to any contract with those municipalities or other parties, at last, to sell the said property and all its accessories in block or by part, to make the most of that aqueduct alone or with one or more partnerships and to dispose of that aqueduct in any manner ; over and above, this law will contain all necessary details and all dispositions in pursuance of the object propounded.

St-Hyacinthe, October 6th 1913.

ALBERT JODOIN, Sec. Treas., of the municipality of Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

Province of Quebec, Municipality of the Village of La Providence.

LA PROVINCIALE

DU CANADA

ASSURANCE

CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS ET LA MALADIE.

Bureau-Chef : MONTREAL - 160, rue St-Jacques.

A. JODOIN, N. P. - ST-HYACINTHE, Agent pour la ville de St-Hyacinthe
 C. A. LETOURNEAU, - STE-MADELEINE, Agent pour le district de St-Hyacinthe

LE SEPARATEUR "DOWD"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

PRIX DE DETAIL :

Nos.	CAPACITÉ	POUR JUSQU'À	Prix
B	110 lbs.	2 vaches, sans bano	\$15.00
O	150 "	5 " " "	20.00
1	200 "	8 " avec bano	30.00
2	280 "	10 " " "	35.00
3	450 "	15 " " "	50.00
4	660 "	25 " " "	65.00

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

S'adresser à

LES SEPARATEURS "DOWD"

EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

CANADIEN PACIFIQUE

A ST-HYACINTHE

1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non garanties.

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.

8.25 A. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St-Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.10 A. M., Pour St-Simon, St-Hugues, St-Guillaume et les stations intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St-Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St-Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St-Jean, N. B., Halifax, N.S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston Springfield, Portland, et la Nouvelle-Angleterre.

7.25 P. M., Pour St-Simon, St-Hugues, St-Guillaume et les Stations Intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St-Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St-Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St-Jean, N. B., Halifax, N.S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston Springfield, Portland, et la Nouvelle-Angleterre.

11.10 A. M., De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St-Jean, N. B., Halifax, N. S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St-Paul, etc.

3.05 P. M., De St-Guillaume, St-Hugues et les Stations Intermédiaires.

7.25 P. M., De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St-Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc.

ARRIVÉES A ST-HYACINTHE

Gare du C. P. R.

Tous les jours, dimanches exceptés.

8.25 A. M., De St-Guillaume, St-Hugues, St-Simon et les Stations Intermédiaires.

11.10 A. M., De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St-Jean, N. B., Halifax, N. S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St-Paul, etc.

3.05 P. M., De St-Guillaume, St-Hugues et les Stations Intermédiaires.

7.25 P. M., De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St-Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc.

MONTREAL

Départ de Montréal pour l'Ouest Gare Windsor 9.45 a. m., et 9.45 p. m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX,

Agent des Billets.

R. E. CODERRE,

Agent pour la Ville.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÈTE et de FANTAISIE, etc.

Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

HORACE ST-GERMAIN,

NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT.

7 RUE ST-DEANIS, ST-HYACINTHE.

Ancien Bureau de la Ville de St-Jacques

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HORAIRE DES TRAINS

ALLANT À L'EST

8.33 A. M. — Tous les jours pour St-Léonard, Acton Vale, Richmond. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M. — Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond.

9.30 P. M. — Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

3.15 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

1.20 Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT À L'OUEST

5.21 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M. — Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M. — Tous les jours pour Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

2.30 P. M. — Tous les jours (dimanche excepté) St-Léonard, Belœil, St-Lambert, Montréal.

CHEMIN DE FER DU

Quebec Montreal & Southern

Horaires du train corrigés au 29 sept. 1912

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD

ARR. à 8.20 a. m. DÉPART à 8.15 p. m.

8.10 a. m. — Pour St-Léonard, St-Amand, Sorel, et Stations intermédiaires.

15.05 p. m. — Pour St-Léonard, Sorel, et Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD

ARR. à 8.10 a. m. DÉPART à 8.05 p. m.

10.00 a. m. — Pour St-Léonard, Sorel, et Stations intermédiaires.

15.40 p. m. — Pour St-Léonard, Sorel, et Stations intermédiaires.

11.40 et 7.22 P. M.

Allant à Farnham, etc. : 8.50 A. M. et 3.15 P. M.

1. C. R. — Allant à Montréal, 8.13 A. M., 5.13, P. M., 6.29, A. M.

Atlanta l'Est, 9.33, a. m., 8.33, p. m.

5.18, p. m. (Nicolet).

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé : \$500,000. Actif du Fonds de Pension, le 30 septembre 1913 : \$384,936.39

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE AU 30 SEPTEMBRE 1913				
	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,295	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,299	78,217.94
1911	224	14,228	30,910	179,670.82
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 Sept. 1913	338	23,189	45,007	384,936.39

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Bureau-Chef : 126, St-Pierre, Edifice Dominion Québec. ANTONI LESAGE, Ger.-Gen.